

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 3979 - Mardi 12 Octobre 2021 - Prix : 200 Fc

SOCIÉTÉ

Contrôles systématiques aux portes d'entrée et sortie de Mohéli



APPUI AU SECTEUR DE LA JUSTICE AUX COMORES :
**Les compétences des acteurs
fonciers remises à niveau**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 11 ao 15 Octobre 2021**

Lever du soleil:
05h 44mn
Coucher du soleil:
18h 07mn

Fadjr : 04h 32mn
Dhouhr : 11h 58mn
Ansr : 15h 19mn
Maghrib: 18h 07mn
Incha: 19h 21mn



SANTÉ FAMILIALE

L'ASCOBEF lance une campagne de sensibilisation sur la planification familiale

L'ASCOBEF a lancé une campagne de sensibilisation en faveur de la planification familiale depuis la semaine dernière. Une stratégie pour booster les organisations féminines, la jeunesse et les élus locaux à se mobiliser pour la santé de la reproduction et la lutte contre les violences basées sur le genre.

L'ASCOBEF, a entamé une campagne de sensibilisation en faveur de la planification familiale, depuis la semaine dernière. Après Ifoudihé Chamboini, Bangoi Kouni, le samedi 9 octobre c'était le tour de Maweni Dimani où l'association a choisi d'aller faire la sensibilisation. Une stratégie pour relancer les organisations féminines, la jeunesse et les élus locaux à se mobiliser pour promouvoir l'utilisation des services de santé de la reproduction en particulier la planification familiale et la lutte contre

les violences basées sur le genre. « Aujourd'hui, on constate que malgré les efforts fournis par le gouvernement, l'UNFPA et l'ASCOBEF, le taux de couverture contraceptive est en stagnation et tourne autour de 24%. L'UNFPA a sollicité et obtenu une aide du gouvernement du Japon qui va permettre à notre pays de faire face aux obstacles que rencontre l'acceptation de la planification familiale par une bonne partie de la population », explique Sainata Aboubacar ex-présidente de l'ASCOBEF à Ngazidja.

La lutte contre la mortalité maternelle est aujourd'hui une priorité de santé publique et un impératif social, moral et politique qui s'inscrit dans le cadre de la promotion des droits de la personne et de la femme en particulier, ainsi que de la l'équité sociale. Pourtant, environ 830 femmes meurent chaque jour dans le monde dû à complications liées à la grossesse ou à l'accouche-

ment. Sachant qu'en 2015, 303 000 femmes ont décédées pendant ou après la grossesse ou l'accouchement. « La majeure partie de ces décès se sont produits dans des pays à revenu faible et la plupart auraient pu être évités. Dans notre pays, le taux de mortalité maternelle est estimé à 172 pour 100 000 naissances vivantes », indique cette sage femme.

Selon elle, l'enquête démographique et de santé (EDSC-MICS 2012) montre que dans l'ensemble, 11% des jeunes femmes de 15-19 ans ont déjà commencé leur vie féconde : 10% ont déjà eu au moins, un enfant et 1% sont enceintes pour la première fois. A 15 ans 2% des adolescentes ont déjà commencé leur vie féconde et cette proportion augmente régulièrement avec l'âge, passant à 9% à 17ans et à 27% à 19ans.

« Cette vie sexuelle précoce expose les adolescentes et les jeunes



aux grossesses non désirées, par conséquences des taux élevés de morbidité et de mortalité maternelle et néonatale. Cette morbi-mortalité est aussi liée au taux élevé d'avortements clandestins. Et des contraintes subsistent, notamment dans les domaines de l'harmonisation des interventions au profil de la mère et l'enfant, les besoins non satisfaits en matière de planification familiale, la

qualité des services mère-enfant et la mobilisation de la communauté. C'est dans ce cadre qu'en partenariat avec l'UNFPA, l'ASCOBEF a mis à la disposition de cette campagne 26 sages-femmes compétentes pour renforcer l'offre de services et les compétences des prestataires au niveau de 12 districts sanitaires », dit-elle.

Nassuf Ben Amad

MUSIQUE

Abda, le parcours d'un jeune chanteur professionnel

De son vrai nom Abdallah Halifa aka Abda est un jeune de 36 ans et vit de la musique en France. Il a fait ses débuts au groupe Mlezi à Moroni avec le feu Fathi. En vacance à Mohéli, son île natale, il a accepté de raconter à La Gazette des Comores/HZK-Press, son parcours et ses projets.

Abda est un jeune comorien de 36 ans et s'est consacré à la musique depuis ses 14 ans. Il a eu cette inspiration à partir des musiques diffusées sur les ondes de radio Comores en bande MW à l'époque. Avec leur groupe Mlezi, au quartier Coulée de lave de Moroni, il a tenu la guitare pour la première fois par le feu Fathi Bahressa. Ensuite Abdi a quitté le quartier Coulée pour s'installer à Djomani où il a commencé à fré-

quenter Maalesh. Ici il apprendra la percussion qui lui a permis de voyager à Mayotte pour la première fois avec Moussa Youssouf dans le Toirab puis avec Maalesh en Belgique, au Pays-Bas et en France.

« Après le BAC, je n'avais pas envie de poursuivre des études universitaires. J'enchaînais les tournées avec Maalesh » explique-t-il sans aucun remord car à chaque fin du mois il est payé grâce à la musique et il mène sa vie aisément. « Je vis avec ma musique en tant qu'intermittent du spectacle » précise-t-il.

À Montpellier où il poursuit sa vie, il s'était inscrit dans une école de musique sur la chorale. Cette formation lui a valu son affectation à l'école de musique à Mayotte en tant que professeur de chant et percussion, 6 ans durant.

Cet artiste spécialisé dans le

genre afro Comores, un mélange de musique traditionnelle et moderne est de retour en France avec son propre groupe « groupe Abda » avec un bassiste et un batteur et ils font le tour du monde. « Ma première chanson en tant que chanteur compositeur s'intitule Ko rendé » précise-t-il. C'est une chanson qui fait la promotion de l'île de Djumbé Fatma

avec ses atouts touristiques. Il appelait les gens de le suivre se distraire dans cette île paradisiaque d'où le terme ko rendé qui signifie vient on y va. « Mon public est composé à presque 100% des blancs malgré que mes chansons sont en shikomori » fait-il remarquer.

Abda n'a pas encore d'album mais un E.P où il y a 5 morceaux et

« d'ici un an l'album sera disponible » a-t-il promis. Le mardi 19 octobre, Abda va se produire à l'alliance française de Fomboni. Un événement organisé par cette institution en partenariat avec Comores Télécom pour la promotion de la culture.

Riwad



COOP-CA MECK MORONI
Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK-MORONI
B.P 877 Moroni Route de la Corniche, Ngazidja - Union des Comores
Tel: 773 27 28. Fax 773 82 83 E-mail : contact@meck-moroni.org

AVIS D'APPELS D'OFFRES

La Meck Moroni lance deux appels d'offres pour :

- le recrutement d'une société de gardiennage
- le recrutement d'une société de nettoyage et d'entretien des locaux

La Meck Moroni invite les soumissionnaires intéressés à télécharger les termes de référence de ces appel d'offres sur la page facebook : **Meck Moroni Officiel**.

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 22/10/2021 à 11h00.

Secrétariat de la MECK-MORONI
Société coopérative avec Conseil d'Administration
B.P : 877 Moroni, Route de la Corniche, Ngazidja- Union des Comores
Tel : 773 27 28 – 773 82 83

Seuls seront ouverts, les plis parvenus à la Meck-Moroni dans ce délai.

SOCIÉTÉ

Contrôles systématiques aux portes d'entrée et sortie de Mohéli

À Mohéli toutes les dispositions sont prises pour éviter une introduction des cas de covid-19 dans l'île. Un pass sanitaire a été officiellement déclaré samedi par les autorités de l'île et sera mis en place dès ce lundi. Nous y reviendrons mais avant cela, des contrôles stricts s'opèrent à Hoani, Fomboni-Bazar, Bangoma et Bandar es Salam.

Pour lutter contre la propagation de la covid-19 dans le pays et à Mohéli en particulier, toutes les dispositions nécessaires ont été prises aux portes d'entrée et sortie de l'île. À l'aéroport de

Bandar es salam, tout comme au port de Hoani et Fomboni-Bazar, des agents sanitaires sont déployés partout pour contrôler les voyageurs. Le carnet de vaccination de covid-19 est obligatoire avant de s'envoler ou de prendre la mer vers la destination. « Mohéli a vécu une période sombre caractérisée par un nombre très élevé de décès liés à la covid-19. Chacun de nous se souviendra pour toujours de cette période car on a perdu beaucoup des proches » rappelle Izdar Soidri coordinateur insulaire du Croissant rouge comorien au niveau de Mohéli.

« Chaque passager qui n'a

jamais été vacciné et qui refuse de prendre sa dose de sinopharm ne sera pas autorisé à voyager. Les forces de l'ordre sont là pour veiller à l'application de ces mesures » a-t-il ajouté. Les contrôles sanitaires sont également stricts pour ceux qui viennent d'arriver. Au port de Hoani, les voyageurs en provenance de Chindini comme ceux qui viennent de Dodin (Anjouan) sont contraints à faire le test de covid-19 avant de rentrer chez eux. C'est le même cas pour les passagers qui atterrissent à l'aéroport de Bandar es salam.

Il y a quelques semaines de cela, deux étrangers ont été testés positifs

à l'aéroport de Bandar es Salam. Et après contrôle à leur lieu de travail, 4 autres ont été testés positifs et mis en quarantaine sous haute surveillance. « Rien ne prouve qu'il s'agit d'un variant » avait rassuré le Directeur régional de la santé Dr Djamel.

« Notre objectif c'est d'empêcher la covid-19 d'entrer dans l'île de Mohéli. Si un passager est testé positif, il sera directement isolé et surveillé » a ajouté Izdar. Ces mesures sanitaires sont appréciées pour certains car cela fait plusieurs mois que l'île vit dans l'accalmie. Mais pour d'autres « le vaccin n'a pas de sens car une personne vaccinée est

obligée de porter un masque sinon il aura une amende de 5000 fc » pense un citoyen.

D'autres inquiétudes gagnent les esprits des voyageurs « si par force, une personne se fait vacciner avant de prendre la mer, qui va le prendre en charge s'il présente des complications en pleine mer ? » se demande-t-on. Le coordinateur insulaire du Croissant rouge rassure que le vaccin ne présente pas des complications majeurs. « Mais si par malheur un cas se présente, il sera pris en charge là où il va » a-t-il indiqué.

Riwad

APPUI AU SECTEUR DE LA JUSTICE AUX COMORES :

Les compétences des acteurs fonciers remises à niveau

Dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs du foncier aux Comores, l'ambassade de France en collaboration avec le ministère de la justice a ouvert un atelier de formation de 5 jours pour les notaires. Cette formation qui est une remise à niveau dotera les acteurs des outils nécessaires en matière de gouvernance foncière.

Le ministère de la Justice et l'ambassade de France en Union des Comores, ont organisé hier lundi 11 octobre une formation pour les acteurs du foncier comorien. Cette formation de 5 jours a pour objectif de renforcer les capacités et faire une remise à niveau des compétences des acteurs du foncier aux Comores dont les notaires, géomètres-experts et agents de l'administration générale des impôts et des domaines/AGID). Selon l'attaché de coopération de l'ambassade de France Yannick Mével, le système foncier aux Comores est complexe par le pluralisme de ses sources. Celle-ci dépend à la fois du droit coutumier, du droit musulman, du droit hérité de la période coloniale et du droit

civil plus récent, le plus souvent calqué sur le droit français.

Par ailleurs, la constitution comporte des dispositions qui renforcent le droit de propriété. Une première mission organisée conjointement en 2019, par le conseil supérieur du notariat français et l'ordre des géomètres experts de France, dans le cadre du projet FSPI avait permis de constater que les deux professions de notaire et de géomètre expert étaient relativement bien organisées

et que leur membres étaient demandeurs d'une vaste réforme du foncier. « Trois axes d'interventions prioritaires avaient été identifiés afin d'améliorer le système foncier aux Comores et les compétences des acteurs fonciers à savoir reformer le système foncier, organiser des formations continues et développer des outils en matière de gouvernance foncière, d'où l'organisation de cette formation », souligne-t-il.

Durant ces cinq jours, un pro-

gramme de formation générale sera développé pour aborder à la fois des thématiques d'intérêt commun pour l'ensemble des acteurs du foncier et travailler sur les fondamentaux des différentes professions à savoir l'organisation d'un office notarial et la déontologie, le rôle du cadastre et de l'enregistrement ou encore la géolocalisation.

De son côté, le ministre de la justice, Djae Ahamada Chanfi a montré que cette formation est capi-

tales pour le pays. « Les notaires sont investis d'une mission, préparant les contrats sur la forme authentique pour le compte de leurs clients. Mais également le statut que vous remettez pour l'accompagnement de contribution à cet édifice que nous aimerons bâtir ensemble », dit-il, avant d'ajouter que « cette formation va renforcer les capacités pour les tâches difficiles que vous accomplissez tous les jours. Elle rentre dans la vision du chef de l'état de faire de ce pays, un pays émergents ». Pour mémoire, cette nouvelle formation s'inscrit toujours dans le cadre du projet « appui au secteur de la justice aux Comores », financé par l'ambassade de France, sur le crédit de FSPI. L'exécution de ce projet, assurée initialement par justice coopération (JCI) puis actuellement par l'opération expertise France, s'achèvera à la fin l'année 2021.

Andjouza Abouheir



PLATEFORME DE VEILLE CITOYENNE :

Ngo'Shawo claque la porte

Les deux représentants du mouvement Ngo'Shawo au sein de la plateforme comorienne de veille citoyenne (PCVC) ont démissionné, accusant la PCVC d'« opacité ».

Le torchon brûle entre Ngo'Shawo et la plateforme comorienne de veille citoyenne, la PCVC. Dans une lettre adressée au bureau de ladite plateforme, l'association Ngoshawo annonce son retrait justifié par « une opacité flagrante et le manque de

coopération ». En effet, Ngo'Shawo rappelle qu'en fin 2010 la plateforme devait procéder à un bilan et à la mise en place d'un nouveau bureau, en respect des textes de la plateforme. Contre toute attente, « le bureau actuel n'a pas répondu présent à cette invitation malgré son importance vu les délais de mandat, désormais en non adéquation avec les textes qui régissent la plateforme ».

Ngo'Shawo ajoute que « malgré des nombreuses missives des diverses associations membres pour plus de clarté et de transparence sur le

fonctionnement de la PCVC, aucune information ni rapport n'ont été exposés aux membres ». « Compte-tenu de cette opacité flagrante et ce manque de coopération, je vous annonce le retrait du mouvement de la jeunesse consciente Ngo'Shawo, de la plateforme et par la même occasion, la démission de tous nos membres présents dans les instances de la PCVC », a écrit l'association au bureau national de la PCVC.

Joint par nos soins le président de la plateforme, Salim Soulaïmana se dit « étonné » par le comporte-

ment de Ngo'Shawo. « Mais de quelle opacité parlent-ils ? », s'interroge celui qui croit que les vraies raisons « sont plutôt ailleurs » « car jusqu'à preuve du contraire, nous travaillons avec le secrétaire permanent de Ngo'Shawo et il est au courant de toutes nos activités. C'est à lui de rendre compte à son association ». Le bureau de la PCVC qui dément les accusations portées contre lui compte répondre « avec courtoisie » à Ngo'Shawo.

Andjouza Abouheir

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire

Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)

Réf. n° N°2021/011/RCIP4/ATN»CS

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

« Sollicitation de Manifestations d'Intérêt pour le Recrutement d'un Consultant National en Cyber Sécurité en appui à l'Agence Nationale de Développement du Numérique (ANADEN) »

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement additionnel dans le cadre de la quatrième phase du Programme régional d'infrastructures de communication pour l'Afrique (RCIP-4) (D 3820 KM) de la Banque Mondiale et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à la « Recrutement d'un Consultant National en Cyber Sécurité en appui à l'Agence Nationale de Développement du Numérique (ANADEN) ».

1. Objectif de la mission

L'objectif de la mission d'appuyer l'ANADEN sous la supervision du Chef du département Cybersécurité et en coordination avec le Consultant International en Cybersécurité dans la phase d'opérationnalisation du dispositif national de cybersécurité.

Conformément à la loi adoptée en Juin 2021, l'ANADEN assure en effet à travers son département de cybersécurité, le contrôle et le suivi des activités liées à la sécurité des systèmes d'information et des réseaux de communications électroniques, et à la fourniture des services de confiance. Le Consultant doit conseiller l'agence sur la problématique de sécurisation des systèmes d'informations et des infrastructures critiques en analysant les besoins et les risques (audit), l'aider à définir sa politique de cybersécurité ainsi que le déploiement des activités de cybersécurité menées par l'ANADEN, dont notamment l'opérationnalisation du CERT et la coordination auprès des différents acteurs de l'écosystème comorien. Il participe au besoin à l'installation et à la maintenance des équipements pour le compte de l'ANADEN. A l'issue de sa mission, l'ANADEN pourra, si elle le souhaite, intégrer le consultant à son personnel.

2. Organisation de la mission

Ce travail sera effectué pour le compte de l'ANADEN

3. Niveau d'effort, durée et lieu d'exécution de la mission

La mission est prévue se dérouler aux Comores au au siège de l'ANADEN pour une durée d'expertise sur 07.

4. Profil du consultant

Les compétences attendues :

- avoir un Diplôme d'Ingénieur ou Master 2 un diplôme équivalent en Systèmes d'Information ou l'équivalent
- avoir un minimum de trois ans d'expérience dans un environnement de la sécurité informatique ou/et sécurité des réseaux des communications électroniques
- avoir des Connaissance et des expériences pratiques des systèmes Linux et Unix (selon l'équipement des parties prenantes)
- avoir des Connaissance des systèmes d'exploitation (selon l'équipement des parties prenantes)
- avoir des Connaissance des équipements d'infrastructure de réseau
- avoir des connaissances et de l'expérience dans l'installation, la mise à niveau, et la configuration des systèmes de sécurité informatique et/ou la sécurité des réseaux d'informations et communications électroniques

- Connaitre les applications internet surtout les applicatifs des sécurités internet
- Savoir procéder à l'évaluation des risques et des applications pratiques
- Disposer d'une très bonne connaissance des principales réglementations et lois ainsi que la maîtrise de l'anglais constituent un atout

Qualités recherchées :

- Efficacité tout terrain : Dynamisme, compréhension, adaptation & priorisation
 - Rigueur, organisation & pragmatisme
 - Flexibilité, créativité et bon esprit d'équipe
 - Capacité à analyser et synthétiser des sujets divers et variés sous un prisme sécurité
 - Capacité d'expliquer des questions techniques complexes en termes simples
 - Bonne perception de la confidentialité et du travail basé sur des procédures
 - Aptitudes à l'organisation
 - Résistance au stress
 - Bonnes aptitudes à la communication et à la rédaction
- Ouverture d'esprit et volonté d'apprendre

Constitution des Manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés devront soumettre une Manifestation d'intérêt comprenant les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation;
- Un Curriculum Vitae mis à jour et fournissant le nom, le titre, les coordonnées Email et téléphoniques relatives aux références techniques ;
- Une photocopie des diplômes, certificats et attestations de formation
- Les preuves des expériences similaires précédentes.

Les termes de références sont disponibles en demandant à l'adresse suivante : rcip.procure@gmail.com

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le **Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement** (version juillet 2016, révisée 2017, 2018).. La méthode de sélection est la « Sélection de Consultants Individuels (SCI) ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 08h 30 à 14H 00 (heure locale) du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous **au plus tard le 28 octobre 2021 à 14 h 00 (heure locale).**

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet RCIP4 « Manifestation d'intérêt N°2019/01/RCIP4/AMI– Intitulé du poste», Bureau de gestion de projet RCIP-4. Moroni Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, email : rcip.procure@gmail.com

ADDUCTION D'EAU À HAMAHAMET ET MBOINKOU

Les ministres de l'économie et l'énergie sur le terrain à M'béni

Les ministres de l'Energie en charge de l'eau, Ali Ibouroi et de l'économie Mze Abdou Chanfiou ont effectué samedi dernier une visite technique dans les différents sites d'adduction d'eau de Hamahamet et Mboinkou. Les deux ministres appellent à une intervention pour réhabiliter la station de pompage de Mbeni.

Les ministres de l'énergie en charge de l'eau et son collègue de l'économie ont effectué une visite de terrain dans les différents sites d'adduction d'eau de Hamahamet et Mboinkou. Les deux ministres ont comme mission de rendre accessible l'eau dans la cette région du nord de Ngazidja. « Nous avons reçu des instructions strictes du président de la République. En tant que techniciens et non politiciens, nous devons tout faire pour que l'eau coule sous le robinet à Hamahamet. Et c'est pourquoi nous

sommes ici », précise Ali Ibouroi.

De son côté, le ministre de l'économie natif de M'béni montre qu'ils sont prêts à poursuivre ce combat jusqu'à ce que le défi soit relevé. Il est utile de rappeler que les travaux du réseau d'adduction d'eau de la ville de Mbéni, constitué de deux importants ouvrages de retenue de 500 m³ chacun, d'une station de pompage, d'une capacité de 40 m³ par heure, installée à Hadjambou et d'un réseau primaire et secondaire, sont entièrement achevés et remis à la SONEDE, depuis 2015. Malheureusement, un problème technique lié à la pompe submergée empêche les usagers de bénéficier du service public de l'eau, pourtant attendu depuis fort longtemps. « Une intervention urgente est plus que nécessaire pour financer dans l'urgence et dans le très court terme les travaux de réhabilitation de la station de pompage consistant à récupérer la pompe immergée, la

colonne et le câble électrique, tous tombés dans le forage, puis installer une nouvelle pompe fonctionnelle », avance Mzé Abdou Chanfiou en présence du directeur général du SONEDE.

Soulaimana Mohamed Soilih, le président de la commission des ODD propose l'installation dans le très court terme d'un mini-central solaire qui permettrait de faire du pompage tous les jours sans se soucier des charges du carburant nécessaire pour le fonctionnement des groupes électrogènes ou des factures d'électricité. « Les branchements au niveau des ménages qui ne sont pas encore réalisés nécessitent également un appui urgent pour leur financement afin de rentabiliser les infrastructures et permettre aux ménages d'accéder à l'eau potable », dit-il.

Il ajoute que « ce projet d'extension du réseau au niveau des 12 localités de la région dont l'accès



peut se faire par gravité peut être réalisé dans le court terme étant données que la station de pompage et les ouvrages de rétention déjà construits offrent un débit et des capacités suffisants. Il ne s'agira que de construire le réseau et faire les

branchements. Quant aux 8 localités restantes qui nécessitent la construction de nouveaux ouvrages, les travaux peuvent se faire dans le moyen terme ».

Ibnou M Abdou

ENVIRONNEMENT

Ouverture de la 15ème Conférence internationale sur la biodiversité

Après un an de retard dû à la pandémie de COVID-19, la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité a débuté hier à Kunming en République Populaire de Chine pour créer une dynamique politique en vue de l'adoption d'un nouveau cadre mondial pour la biodiversité en 2022.

La Conférence se réunit sous le thème « Civilisation écologique – Construire un avenir commun pour toute vie sur Terre » en deux parties : un segment virtuel, qui aura lieu du 11 au 15 octobre 2021, et un segment en présentiel prévu pour se tiendra à Kunming, en Chine, du 28 avril au 8 mai 2022. Bien que la première partie de la Conférence, soit convoquée virtuellement, elle comprend une présence limitée de délégués gouvernementaux à Kunming. La Conférence comprendra des sessions plénières et un segment de haut niveau. Le segment de haut niveau devrait se concentrer sur les préparatifs du cadre mondial de la

biodiversité (GBF) post-2020 et adopter une déclaration de Kunming, ajoutant un élan politique aux négociations.

L'objectif principal de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité est de négocier et d'adopter avec succès le cadre mondial de la biodiversité (GBF) post-2020, qui fournira une vision stratégique et une feuille de route mondiale pour la conservation, la protection, la restauration et la gestion durable de la biodiversité et des écosystèmes pour la prochaine décennie. Le cadre est actuellement en cours de négociation au sein du Groupe de travail à composition non limitée sur le GBF. La première version a été publiée en juillet 2021 et, en s'appuyant sur les enseignements tirés du Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et de ses objectifs d'Aichi, reconnaît qu'une transformation urgente de nos modèles sociaux et économiques est nécessaire pour la conservation de la biodiversité et le rétablissement de écosystèmes naturels.

La Convention sur la diversité

biologique (CDB) a été adoptée en 1992 et signée par 150 chefs de gouvernement lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992. Il est entré en vigueur le 29 décembre 1993. Il vise à promouvoir la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. La Convention compte actuellement 196 parties dont les Comores.

La CDB reconnaît que la biodiversité, en plus des plantes, des animaux, des micro-organismes et de leurs écosystèmes, concerne les personnes et leurs besoins. Le déclin de

la biodiversité a un impact direct sur le bien-être humain, la santé, le potentiel productif et la résilience. Les sociétés humaines sont liées à la nature et les économies dépendent fortement du flux de services et de biens écosystémiques, notamment la nourriture, les matières premières, la pollinisation, la filtration de l'eau et la régulation du climat.

Les avantages potentiels de la conservation de la biodiversité pour les personnes et la planète ne sont pas toujours correctement calculés ou compris, nécessitant une communication forte. Valoriser la biodiversité dans la prise de décision à tous les niveaux en tant que priorité

de durabilité à long terme est une condition préalable pour ralentir, arrêter et éventuellement inverser le déclin accéléré de la nature.

Cette présente conférence sur la biodiversité de 2021, comprend la 15e réunion de la Conférence des Parties (COP 15) à la Convention sur la diversité biologique, la 10e réunion de la Conférence des Parties servant de réunion des parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, et la quatrième réunion du Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages.

Mmagaza



Communiqué du 11 octobre 2021

Département Communication
N°2021-__0/68__ /SONELEC/Com

Dans le cadre du projet de réhabilitation du réseau électrique, du parc de production et la mise en service de la nouvelle salle d'évacuation de la centrale de voidjou financé par la BAD, des travaux auront lieu à la centrale de Voidjou ce Mardi 12 Octobre 2021 à partir de 13h00 jusqu'à 17h00.

A cet effet les zones de Hambou, Bambao, ya hari et ya djuwu, Moroni Nord (volo volo) jusqu'à Itsandra, Hamavou, le Nord et l'Est de Ngazidja seront délestés de 13h00 à 17h00.

La SONELEC présente ses excuses et remercie à sa clientèle de la patience qu'elle veuille bien lui témoigner et reste confiante quant à la compréhension de la nécessité de tels travaux.

TAANRIFA

Yé Idara djimla ya SONELEC ngwa djulizawo yémakiliya watukufu wahawo wukaya hasibabu ya mtsamiyo wa zombo zagnoumeni za wutsambaza wo mwendje harumwa ye centrale ya mwendje ya voidjou, womwedje ngodjoheda na wuregwa yetarehi 12 ya Octobre 2021 yiwafikiyo ye nfumne ya mawudu randzi 13h hata 17h ya djiyo Yemikabala ndayinu : Hambou né Bambao ya hari né ya djuwu né Moroni yo KIBULANI hata Itsandraya né Hamavou yo KIBULANI no DJOUWA LOHUTSWA .

Yé SONELEC ngwa tekelezawo ze shukra zahawo wusoni mwe makiliya wahawo howu subirifu wo rekebecha zehazi zinu

Chef du Département Communication
SAID BACAR Toyb

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire

Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)

Réf. n° N°2021/012/RCIP4/ATI»CS

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

« Sollicitation de Manifestations d'Intérêt pour le Recrutement d'un consultant Individuel International en Cyber Sécurité en appui à l'Agence Nationale de Développement du Numérique (ANADEN) »

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement additionnel dans le cadre de la quatrième phase du Programme régional d'infrastructures de communication pour l'Afrique (RCIP-4) (D 3820 KM) de la Banque Mondiale et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à la « Recrutement d'un Consultant International en Cyber Sécurité en appui à l'Agence Nationale de Développement du Numérique (ANADEN) ».

1. Objectif de la mission

L'objectif de la mission est d'accompagner le Gouvernement dans l'opérationnalisation du dispositif national de cybersécurité à travers la mise en œuvre des recommandations du rapport de consultance sur la cybersécurité.

Conformément à la loi adoptée en Juin 2021, l'ANADEN assure à travers son département de cybersécurité, le contrôle et le suivi des activités liées à la sécurité des systèmes d'information et des réseaux de communications électroniques, et à la fourniture des services de confiance. Le Consultant recruté sera chargé de d'apporter une assistance dans la mise en œuvre de l'axe 3 de la stratégie Comores numérique 2028 auprès et sous l'autorité de l'ANADEN ainsi qu'avec les autres structures concernées dans l'écosystème comorien.

2. Niveau d'effort, durée et lieu d'exécution de la mission

Cette mission sera menée à distance avec au moins deux missions de terrain. Elle est estimée à une durée de 90/hommes-jours d'expertise sur 06 mois.

3. Profil du consultant

- Formation universitaire, en génie informatique, en informatique ou dans une discipline étroitement liée à l'informatique ou à la cybersécurité ;
- Master (ou équivalent) de préférence en informatique, systèmes d'information ou domaines connexes ; (Le baccalauréat ès sciences est une exigence minimale en matière d'éducation) ;
- Posséder des certifications de l'industrie hautement préférées, y compris, mais sans s'y limiter, Certified Information Systems Security Professional (CISSP), SANS GIAC, SSCP, GISF, CEH, OSCP, CISM, CCNA Security, CCNA CyberOps, etc... ;
- Connaissance de niveau avancé des principes fondamentaux de la cyber-intelligence et des concepts clés de sécurité ;
- Au moins 10 ans de travail sur des initiatives de cybersécurité dans un environnement de systèmes d'information vaste et complexe ;
- 5 ans ou plus d'expérience avérée et réussie dans les gestions des plans d'action et des projets en matière de la cybersécurité et/ou de confidentialité ;
- 7 à 10 ans d'expérience dans les domaines suivants : évaluation des vulnérabilités et tests d'intrusion, IDS/IPS, opérations de sécurité, surveillance du réseau, réponse aux incidents, sécurité de la messagerie, analyse de la sécurité et déploiement ou gestion d'outils de sécurité tels que SIEM, NAC, DAM, WAF, NGFW, UTM etc.
- 3 à 5 ans d'expérience dans la sécurité et la gestion des risques, la sécurité des actifs, l'ingénierie de la sécurité, la sécurité des communications et des réseaux, la gestion des identités et des accès, l'évaluation et les tests de sécurité, les opérations de sécurité et la sécurité du développement de logiciels, y compris une expérience avec les exigences de la gestion des risques Exigences du cadre (RMF) ;
- Cycle de vie de développement de système, gestion de programme et méthodologie de processus liés à la gouvernance, à la gestion, à l'ingénierie et aux opérations avec une expérience dans le soutien des activités de projet au sein des comités d'ingénierie et d'examen des opérations.
- Expérience professionnelle dans l'analyse des menaces et des intrusions pour la sécurité de l'information ; Bonnes connaissances techniques et compréhension des menaces de sécurité des terminaux et des réseaux et des techniques d'atténuation ;
- Capacité avérée à analyser les menaces et à concevoir des contrôles d'atténuation, préventifs ou de détection, en tirant parti de tous les outils et ressources disponibles ;
- Capacité à évaluer les risques conformément aux objectifs de sécurité de l'information et à la tolérance au risque de l'institution ;
- Expérience avec les normes mondiales telles que l'ISO 27001, FIPS, NIST et

COBIT et connaissance des normes et directives européennes telles que NIS et eIDAS

- L'expérience sur et sur la mise en place du CERT
- La connaissance de l'application pratique de la sécurisation de l'identification numérique dans les pays ayant des bonnes pratiques est un avantage ;
- Une expérience des projets traitant des données des titulaires de carte, de la confidentialité des données, des informations personnellement identifiables (PII) et des projets connexes et pour les systèmes d'identification serait un avantage ;
- Posséder la certification Prince2 ou PMP est un atout supplémentaire ;
- Maîtriser impérativement l'anglais oral et écrit et disposez de bonnes qualités rédactionnelles en français (Pouvoir animer & échanger techniquement avec les chefs de département et le comité CSIRT)

Qualités recherchées :

- Efficacité tout terrain : Dynamisme, compréhension, adaptation & priorisation
- Rigueur, organisation & pragmatisme
- Flexibilité, créativité et bon esprit d'équipe
- Capacité à analyser et synthétiser des sujets divers et variés sous un prisme sécurité
- Capacité d'expliquer des questions techniques complexes en termes simples
- Bonne perception de la confidentialité et du travail basé sur des procédures
- Aptitudes à l'organisation
- Résistance au stress
- Bonnes aptitudes à la communication et à la rédaction
- Ouverture d'esprit et volonté d'apprendre

4. Constitution des Manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés sont priés de soumettre les documents suivants avec leur candidature :

- CV du candidat
- Lettre de motivation expliquant l'intérêt du candidat pour la mission, son expérience professionnelle pertinente et les raisons pour lesquelles il devrait être considéré pour le rôle
- Une méthodologie de cinq pages maximum expliquant l'approche pour la mise en œuvre du projet, le calendrier de travail et des missions de terrain.

Le consultant proposera notamment un planning cohérent pour l'ensemble de la mission.

Les termes de références sont disponibles en demandant à l'adresse suivante : rcip.procure@gmail.com

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le **Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement** (version juillet 2016, révisée 2017, 2018).. La méthode de sélection est la « Sélection de Consultants Individuels (SCI) ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 08h 30 à 14H 00 (heure locale) du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous **au plus tard le 29 octobre 2021 à 14 h 00 (heure locale)**.

Adressé à : Mme la Coordinatrice du Projet RCIP4 « Manifestation d'intérêt Réf. n°2021/012/RCIP4/ATI»CS

– Intitulé du poste», Bureau de gestion de projet RCIP-4. Moroni Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, email : rcip.procure@gmail.com